

Colloque « Recherches participatives en santé et bien-être des populations : défis et pratiques »

09 et 10 mars 2022 – Paris

APPEL À COMMUNICATIONS orales ou affichées

L'IRESP (Institut pour la recherche en santé publique) organise le 09 et 10 mars 2022 à Paris un colloque sur les **défis et pratiques des recherches participatives¹ dans le champ de la santé publique, des addictions et de l'autonomie des personnes en situation de handicap et des personnes âgées.**

Ce colloque vise à réunir la diversité d'acteurs intéressés par les pratiques de recherche participatives dans ces domaines afin de favoriser leurs échanges, renforcer leurs capacités à mener et à soutenir le développement de démarches participatives, et à proposer de nouveaux projets et actions structurantes et innovantes.

Ce colloque est ouvert aux acteurs du monde académique et scientifique, aux acteurs institutionnel, public et associatif, ainsi qu'aux personnes concernées et impliquées par ces domaines de recherche.

Ces personnes pourront, si elles le souhaitent, partager lors du colloque leurs expériences via des communications orales ou affichées, qui seront **sélectionnées en amont** par le groupe de travail en charge de l'organisation de cet évènement.

Le présent document détaille les modalités d'intervention au colloque par ces contributions orales ou affichées, ainsi que la procédure de candidature et de sélection de cet appel à communications.

Pour toutes questions portant sur ce document ou sur le colloque, il est possible de s'adresser à l'adresse mail suivante : participation.iresp@inserm.fr

Sommaire

1. Les objectifs du colloque	2
2. Thématiques des communications.....	3
3. Format des communications.....	4
4. Prix des communications affichées	5
5. Comment répondre à l'appel à communications ?	5

¹ « Les sciences et recherches participatives sont des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, aux côtés des chercheurs, des acteurs de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée », d'après la Charte des sciences et recherches participatives en France.

Pour en savoir plus sur les recherches participatives, [cliquer ici \(nouvelle fenêtre\)](#).

Pour la consulter la Charte, [cliquer ici \(nouvelle fenêtre\)](#).

1. Les objectifs du colloque

Depuis 2019, l'IReSP et ses membres sont engagés pour la promotion de l'association des parties prenantes aux démarches de recherche². A ce titre, l'IReSP contribue au développement des recherches participatives via ses actions de soutien à la recherche et d'animation de la communauté scientifique³.

Aujourd'hui, si l'intérêt et le besoin de soutenir et développer des recherches participatives semble ne plus être à démontrer, la question des conditions de réussite des recherches participatives soulève encore de nombreuses interrogations.

En particulier, dans le domaine de la santé et plus encore pour des recherches portant sur des publics dits « vulnérables » ou « invisibilisés » (patients et usagers, personnes en situation de handicap, personnes âgées en perte d'autonomie, usagers de substances psychoactives, personne sans domicile fixe, etc.), la participation à la recherche de ces publics soulève des questionnements éthiques et moraux, et interroge sur les conditions de faisabilité d'une recherche qui jusqu'ici laissait peu d'espace au dialogue et à la co-construction des savoirs par les acteurs de la société civile⁴.

Ces points de vigilance n'empêchent toutefois pas le développement d'approches participatives sur ces thématiques de recherche⁵, mais appelle à une prudence particulière quant à la manière dont doivent se construire ces recherches, et montre également les soutiens, encore nombreux et diversifiés, dont ces types de recherche ont besoin pour progresser.

De manière générale, il apparaît de plus en plus important de créer des espaces de rencontre et d'échange entre les différents acteurs scientifiques, institutionnels et de la société civile, parties prenantes de la recherche. Ces espaces de dialogue doivent être conçus afin de permettre de mieux cerner ce que recouvre le concept de recherche participative appliqué au champ de la santé publique, des addictions et de l'autonomie, et ce, principalement au travers d'exemples concrets. Ces espaces et temps dédiés doivent également permettre d'identifier les besoins des divers acteurs

² Pour en savoir plus sur l'IReSP, ses membres partenaires et ses missions, [cliquer ici \(nouvelle fenêtre\)](#).

³ Le programme « Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap », mené en partenariat avec la CNSA, développe une politique active de soutien de la recherche participative. Pour en savoir plus sur le programme Autonomie, [cliquer ici \(nouvelle fenêtre\)](#).

Deux webinaires ont également été organisés en 2020 et 2021 sur « les recherches participatives et les recherches interventionnelles » et sur les « représentation, rémunération et éthique dans le cadre des approches participatives pour la recherche en santé publique ».

Le replay de ces deux webinaires sont disponibles en ligne sur le site internet de l'IReSP :

→ Pour accéder au webinaire « les recherches participatives et les recherches interventionnelles », [cliquer ici \(nouvelle fenêtre\)](#).

→ Pour accéder au webinaire « représentation, rémunération et éthique dans le cadre des approches participatives pour la recherche en santé publique », [cliquer ici \(nouvelle fenêtre\)](#).

⁴ Demange E., Henry E., Préau M. De la recherche en collaboration à la recherche communautaire.

Un guide méthodologique. Paris. ANRS/Coalition Plus. Coll. Sciences sociales et sida. 2012

⁵ Un rapport de la Fondation des sciences citoyennes pointait en 2011 que la majorité des recherches participatives portaient sur les questions de santé et d'environnement.

Fondation des sciences citoyennes. 2012-2013. « Des recherches participatives comme mode de production des savoirs. Un état des lieux des pratiques en France ». En ligne. 94p.

< https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2013/05/FSC-recherche_participative-FdF.pdf >

lorsqu'ils mettent en place des recherches participatives, et, au-delà, de discuter des difficultés rencontrées et des solutions déjà mises en œuvre ou à penser.

2. Thématiques des communications

Face à ce constat, l'IReSP **propose de réunir l'ensemble des acteurs contribuant de près ou de loin au développement de recherches participatives en santé et bien-être des populations**, et lance un appel à communication visant à sélectionner **des retours d'expériences d'acteurs ayant fait l'expérience de pratiques et démarches participatives en recherche** autour de défis et enjeux suivants :

- **Défi 1 : Organiser et animer la rencontre entre les acteurs.**

Ce premier défi porte sur les difficultés éprouvées par les différents acteurs de la recherche participative afin de se rencontrer (à une ou plusieurs reprises), partager des temps de dialogues et développer des relations partenariales suffisamment fortes pour initier un projet de recherche ensemble. Il peut donc porter aussi bien sur le premier temps de rencontrer entre les acteurs, que sur les temps secondaires d'animation et de pérennisation des liens.

- **Défi 2 : Renforcer la participation des acteurs à la recherche.**

Ce deuxième défi développe la question de la participation des différents acteurs de la recherche au projet, et en particulier, celui des acteurs non scientifiques, dont le positionnement au sein de la recherche est souvent modeste et limité⁶. En particulier, pour les recherches en santé et bien-être des populations, la participation des publics dits « vulnérables » ou « invisibilisés » soulève des questionnements éthiques et suppose des recherches participatives une certaine adaptabilité. De manière générale ce sont les formes de gouvernance et de partenariats qui pourront être explorées dans ce défi, ainsi que les méthodologies des recherches participatives.

- **Défi 3 : Poser les conditions pratiques pour les recherches participatives**

Ce troisième défi s'attaque au cadre des recherches participatives en termes : de statut d'emploi, de type de contrat et de rémunération des acteurs non scientifiques ; des nouveaux métiers développés par et pour les recherches participatives (tiers-veilleur, direction ou pôle spécifique dans les laboratoires/associations etc.) ; des formations proposées ou à développer pour chacun des acteurs impliqués ; et de manière plus large, donc, des aspects administratifs ou financiers des recherches participatives.

- **Défi 4 : Valoriser et capitaliser les recherches participatives.**

Ce dernier défi interroge les différents acteurs sur la valorisation des résultats des recherches participatives, aussi bien sur les formes qu'elle peut prendre, son rôle pour les scientifiques et les parties prenantes, que les modalités de réalisation de ce travail. De même, ce défi offre l'occasion d'évoquer la question de la capitalisation des expériences et pratiques de recherches participatives

⁶ K. Charlebois, C. Loignon, A. Boudreault-Fournier, S. Dupéré, C. Grabovschi. « L'implication des personnes vulnérables dans la recherche participative en soins primaires : une revue de la littérature ». *Global Health Promotion*, 21(3), p. 38-45. 2014.

en santé et bien-être des populations, dans la perspective de mettre en place des ponts futurs et nouveaux.

3. Format des communications

Chacun de ces défis sera abordé lors des sessions plénières ou parallèles. Celles-ci permettront à des équipes de présenter et discuter leurs expériences des recherches participatives afin de partager les difficultés qu'ils ont pu rencontrer et les solutions mises en œuvre ; mais également de mettre en avant des réussites illustrées par des pratiques inspirantes.

Se distinguant des présentations de résultats des recherches, les communications (et les résumés attendus à l'appui de ces communications) devront donc s'attacher à présenter des éléments de **retour d'expérience**, sur tout ou partie des étapes des recherches participatives, et selon les défis identifiés ci-dessus.

Les communications pourront être présentées par des membres de l'équipe, soit (A) uniquement chercheurs, soit (B) uniquement parties prenantes de la recherche (personnes concernées, décideurs publics, associations, etc.), ou encore (C) à la fois chercheurs et parties prenantes, afin de permettre le croisement des regards.

Les résumés attendus à l'appui de ces communications pourront porter sur une recherche participative, en cours ou terminée, ou sur un réseau de recherche « participatif » (car associant scientifiques et parties prenantes de la recherche).

Les projets présentés via ces communications devront être dans le champ de la santé publique, des addictions et de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Toutes les disciplines sont acceptées.

Les communications pourront être orales ou affichées.

a) Communications orales

Les communications orales seront présentées lors des sessions plénières ou parallèles, par un ou plusieurs membres de l'équipe du projet (chercheurs et parties prenantes, uniquement chercheurs, ou uniquement parties prenantes) et pourront s'appuyer sur un support de présentation à projeter (diaporama, vidéo). Les communications orales dureront 20 minutes, temps lors duquel les équipes seront invitées à présenter leur expérience et à discuter avec les animateurs de la session, les autres intervenants et participants et/ou le public. Les communications orales doivent être dispensées en français.

Pour les communications orales, **il est demandé à ce que les expériences présentées s'identifient en priorité à un seul des défis présentés ci-dessus**. Les membres du groupe de travail se réservent la possibilité de « reclasser » le projet selon le défi auquel il correspond le plus. De même, le groupe de travail pourra proposer aux candidats à une communication orale de présenter leur expérience sous une communication affichée (voir détail des communications affichées ci-dessous).

b) Communications affichées

Les communications affichées se feront via des supports matériels de type poster ou affiche. Celles-ci seront disposées dans un espace dédié lors du colloque, accessibles aux différents temps de pause et pourront faire l'objet d'une présentation rapide par les membres des équipes (chercheurs et parties prenantes, uniquement chercheurs, ou uniquement parties prenantes), afin d'initier les échanges avec les participants.

Les communications affichées pourront porter sur la totalité d'un projet (et ne pas s'identifier à l'un des défis ci-dessus) mais toujours dans un esprit et une volonté de raconter l'expérience d'une recherche participative, expérience vécue et partagée par différents acteurs. Là aussi, les membres du comité scientifique pourront prendre contact avec les candidats et proposer de présenter la proposition de communication affichée en communication orale lors des sessions plénières ou parallèles (voir détail des communications orales ci-dessus).

4. Prix des communications affichées

Les communications affichées sélectionnées participeront de fait à une sélection en vue d'être primées pour le « Prix du poster de recherche participative » (prix attribué collectivement à l'ensemble des acteurs du projet).

5. Comment répondre à l'appel à communications ?

a. Le résumé

Le résumé devra être rédigé en français uniquement et renseigner l'ensemble des éléments du formulaire de soumission.

Le texte du résumé ne doit pas dépasser **1 page**, et être dactylographié en police « calibri », taille 11, interligne 1,15.

b. Calendrier et dépôt de candidature

Les résumés devront être adressés à l'aide du **formulaire de soumission** et **envoyé par mail** à l'adresse suivante avant le **03 décembre 2021, 23h59** (heure de Paris) : participation.iresp@inserm.fr

Indiquer la mention suivante dans **l'objet du mail** : « AAC Recherches participatives – Candidature »

Le calendrier de l'appel à communication est le même pour les communications orales ou pour les communications affichées :

1. Lancement de l'appel à communications : 08 octobre 2021.
2. Date limite de réception des résumés (candidatures) : 03 décembre 2021, 23h59 (heure de Paris).
3. Annonce des résultats : 04 février 2022.
4. Colloque : 09 et 10 mars 2022.